



Nicolas Desfachelle

Maire

Vice-Président

de la Communauté Urbaine d'Arras

Président

d'Arras Pays d'Artois Tourisme

Affaire suivie par :

Perrine LERAT

Service :

Direction Générale des Services

Nos réf :

ND/PL/FP

Objet :

Invitation Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les Adjointes.
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux Délégués.
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux.

Saint-Laurent-Blangy,

Le 22 septembre 2026

Madame, Monsieur, Cher(ère) Collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal se
tiendra à l'hôtel de ville en son lieu ordinaire, le :

Lundi 28 septembre 2026 à 18h00

Vous trouverez, ci-après l'ordre du jour de la séance qui se tiendra avec public.

**ORDRE DU JOUR DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026**

Compte rendu des décisions prises du 26 juin 2026 au 09 septembre 2026 en application de
l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 juin 2026.

**Compte rendu des décisions prises du 26 juin 2026 au 09 septembre 2026 en application
du l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

1 - Délibérations « Administration Générale »

2 - Délibération « Finances Marches publics »

- 2 – 1 Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 2 – 2 Amortissement d'une subvention reçue
- 2 – 3 Budget 2026 - Décision modificative n°2
- 2 – 4 Mise à jour des modalités d'amortissement
- 2 – 5 Subvention exceptionnelle à l'association des Saint-Laurent de France
- 2 – 6 Subvention exceptionnelle à l'association Tennis de Table Immercurien
- 2 – 7 Subvention exceptionnelle à l'association Société Immercurienne Gymnique

3 - Délibérations « Informatique, Travaux, Urbanisme et Services Techniques, Environnement »

- 3 – 1 Débat en Conseil Municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté Urbaine d'Arras
- 3 – 2 Adhésion au Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France
- 3 – 3 Désaffectation et déclassement d'un délaissé d'espace vert situé rue de l'Yser
- 3 – 4 Engagement dans la démarche « Territoire engagé en Transition Ecologique de l'ADEME
- 3 – 5 Demande de subvention auprès du Conseil départemental du Pas-de-Calais dans le cadre de l'appel à projets « Solidarité urbaine » 2026 — Travaux de réhabilitation énergétique de l'école Paul Langevin
- 3 – 6 Avis du Conseil Municipal sur la demande d'enregistrement présentée par la société EURAMETHA en vue de la modification de son technocentre de méthanisation et de son plan d'épandage – consultation du public

4- Délibérations « Culture, Enfance, Education, Jeunesse, Sport et Associations »

- 4 – 1 Convention cadre de partenariat pluriannuelle 2026/2027 Actions d'aller-vers, de repérage et d'accompagnement des publics en situation de « non-recours » aux droits sociaux au sein du territoire des 46 communes de la Communauté Urbaine d'Arras
- 4 – 2 Convention pluriannuelle de partenariat entre la Ville de Saint – Laurent – Blangy et la Communauté Urbaine d'Arras dans le cadre de l'appel à projets « Territoire Zéro Non Recours » - Mise en œuvre des actions d'aller - vers
- 4 – 3 Convention Territoriale Globale – Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais
- 4 – 4 Désignation du Conseiller Municipal représentant la commune au Conseil d'Ecole de l'école Badinter
- 4-5 Convention d'entente intercommunale entre les communes d'Arras et de Saint-Laurent Blangy pour le fonctionnement de l'école maternelle Badinter et de ses activités périscolaires

5 - Délibération « Personnel »

- 5 – 1 Création de postes
- 5 – 2 Signature d'une convention avec le centre de gestion du Pas-de-Calais pour la mise à disposition de ses agents du service santé et sécurité au travail

6- Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(ère) Collègue,

Le Maire,

Nicolas DESFACHELLE

